



Association Al'Fa Répit – Association d'intérêt général

Déclarée à la Sous-Préfecture de Saint Nazaire sous le numéro W443001220

13 place de l'église - 44530 Dreffeac

Tel 02.40.66.94.58 / contact@alfarepit.fr / site www.alfarepit.fr

Adhérer à l'association Al'Fa Répit, c'est :

- Soutenir et développer les actions en faveur des familles accompagnant un proche ayant une maladie neuro dégénérative
- La mise en place d'outils pour sensibiliser aux besoins spécifiques des aidants familiaux
- Favoriser l'animation du territoire du relais des aidants (quart nord ouest de la Loire Atlantique), particulièrement dans le champ du médico social, dans un esprit d'un développement local du territoire et contribuer ainsi à sa cohésion

Cotisation d'adhésion année

L'adhésion est effective du 1^{er} Janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Cette adhésion vous confère le titre d'adhérent et vous permet de participer à la vie associative .

Ce document est aussi un document comptable et juridique, il atteste de votre adhésion à l'association Al'Fa Répit

De M. Mme Mlle¹ : **Nom**..... **Prénom**.....

Adresse :

.....

Mail : **Tel** : **Portable** :

Adhésion à l'association pour l'année.....10 euros¹

+ *si vous le souhaitez* **Don**.....euros²

Règlement en Espèces Chèque N°.....

le .. / .. /

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

¹ Une carte atelier est remise aux familles adhérentes.

² Un reçu pour les dons sera remis en fin d'année. Les dons donnent droit à une réduction d'impôts.



Association Al'Fa Répit – Association d'intérêt général

Déclarée à la Sous-Préfecture de Saint Nazaire sous le numéro W443001220

13 place de l'église - 44530 Dreffeac

Tel 02.40.66.94.58 / contact@alfarepit.fr / site www.alfarepit.fr

Adhérer à l'association Al'Fa Répit, c'est :

- Soutenir et développer les actions en faveur des familles accompagnant un proche ayant une maladie neuro dégénérative
- La mise en place d'outils pour sensibiliser aux besoins spécifiques des aidants familiaux
- Favoriser l'animation du territoire du relais des aidants (quart nord ouest de la Loire Atlantique), particulièrement dans le champ du médico social, dans un esprit d'un développement local du territoire et contribuer ainsi à sa cohésion

Cotisation d'adhésion année

L'adhésion est effective du 1^{er} Janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Cette adhésion vous confère le titre d'adhérent et vous permet de participer à la vie associative .

Ce document est aussi un document comptable et juridique, il atteste de votre adhésion à l'association Al'Fa Répit

De M. Mme Mlle¹ : **Nom**..... **Prénom**.....

Adresse :

.....

Mail : **Tel** : **Portable** :

Adhésion à l'association pour l'année.....10 euros¹

+ *si vous le souhaitez* **Don**.....euros²

Règlement en Espèces Chèque N°.....

le .. / .. /

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

¹ Une carte atelier est remise aux familles adhérentes.

² Un reçu pour les dons sera remis en fin d'année. Les dons donnent droit à une réduction d'impôts.